Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable

L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada – aperçu des fonds distincts indispensables sélects 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création du fonds :	août 2022	Catégorie d'actif :	Actions canadiennes
Valeur totale :	59 904 416 $	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,36 %
Valeur unitaire de l'actif net :	15,92 $	Géré par :	Invesco Canada Ltée
Nombre d'unités en circulation :	3 762 273	Taux de rotation du portefeuille :	5,78 %
		Placement minimal :	50,00 $

Disponibilité du produit : Catégorie placement

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice composé S&P/TSX[MD] ESG. Le FNB sous-jacent investit principalement, que ce soit directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées à la Bourse de Toronto (TSX).

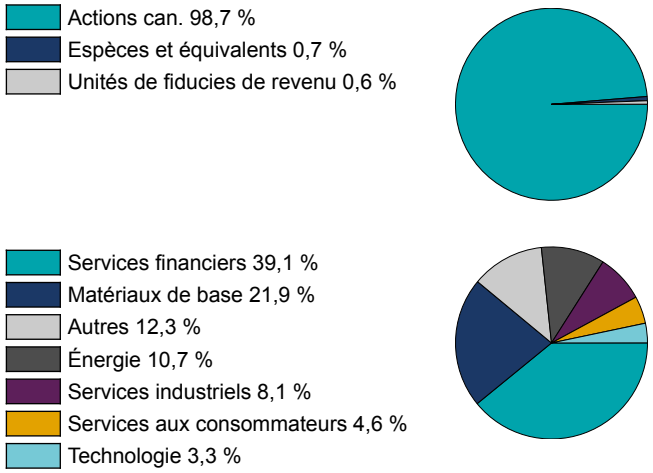
Dix principaux placements

1. Banque Royale du Canada
2. Enbridge Inc
3. Banque de Montréal
4. Banque Scotia
5. Agnico Eagle Mines Ltd
6. Banque Canadienne Impériale de Commerce
7. Barrick Mining Corp
8. Canadian Pacific Kansas City Ltd
9. Société Financière Manuvie
10. TC Energy Corp

Nombre total de placements : 92 titres

Les dix principaux placements représentent 47,81 % du fonds.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	**Moyen**	Moyen à élevé	Élevé

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque lié aux placements ESG, risque lié aux actions, risque lié aux fonds sous-jacents

Nota : D'autres risques peuvent s'appliquer. Pour obtenir une description complète des risques liés aux placements, veuillez consulter le document Contrat et notice explicative.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties susceptibles de protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Le cas échéant, des frais supplémentaires sont imputés au contrat pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le document Contrat et notice explicative.

Quel a été le rendement du fonds?

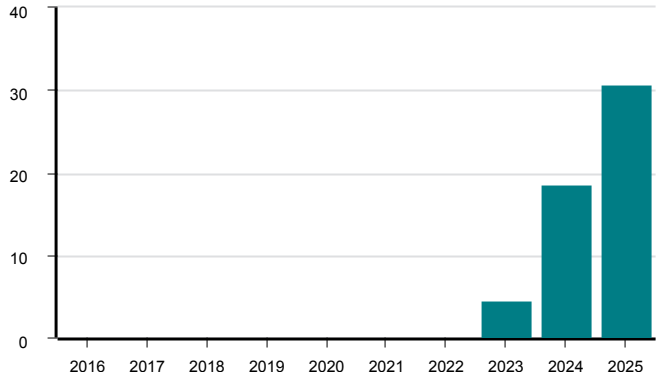
Cette section présente le rendement du fonds depuis sa création pour les titulaires de contrat ayant choisi la catégorie Placement, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le endement passé du fonds n'est pas garant du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 $ dans le fonds depuis sa création, détient aujourd'hui 1 592,24 $. Ce montant correspond à une moyenne de 14,94 % par année.

Rendements annuels



Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable

Équitable

L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada – aperçu des fonds distincts indispensables sélects 31 décembre 2025

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un placement de base en actions canadiennes bien diversifié qui intègre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme
- sont à l'aise avec un niveau de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Sans frais d'acquisition	Tout rachat est effectué sans frais.	• Lorsque vous investissez dans le fonds, il n'y a pas de frais initiaux, l'Équitable ne verse aucune commission d'acquisition à votre conseillère ou votre conseiller.
Sans frais d'acquisition CB	Tout rachat est effectué sans frais.	• Lorsque vous achetez les unités d'un fonds, il n'y a pas de frais à l'acquisition. L'Assurance vie Équitable verse une commission initiale à votre conseillère ou votre conseiller allant jusqu'à 5,6 %. Votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de la commission initiale lorsque vous retirez des unités du fonds.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds, en plus du coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi allant jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. La commission couvre les services et les conseils que votre conseillère ou conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,84 %	0,16 %	2,36 %	-

Autres frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant leur achat.
Retraits imprévus	Des frais de 25 $ pourront être imputés conformément aux règles administratives en vigueur.
Substitutions	Des frais de 25 $ pourraient être imputés pour toute substitution en surnombre de quatre au cours d'une année.

Et si je change d'idée?

- Vous pouvez changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée, et ce, dans les deux (2) jours ouvrables suivant la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou cinq (5) jours ouvrables suivant sa mise à la poste.
- Vous devez aviser l'Équitable par écrit de votre intention d'annuler le contrat soit par courriel, soit par télécopieur ou au moyen d'une lettre.
- Vous récupérerez le moindre des montants suivants : soit le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez également tous frais d'acquisition ou autres frais que vous aurez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au contrat et à la notice explicative.

L'Équitable
One Westmount Road North
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : epargneretraite@equitable.ca
Site Web : www.equitable.ca/fr

L'indice composé S&P/TSX ESG est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor's[MD] et S&P[MD] sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et Dow Jones[MD] est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques de commerce ont été concédées à SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le Fonds indiciel composé S&P/TSX ESG de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives (collectivement « S&P Dow Jones Indices ») ou S&P Global ou ses sociétés affiliées. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du Fonds indiciel composé S&P/TSX ESG de l'Équitable ou aux membres du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Fonds indiciel composé S&P/TSX ESG de l'Équitable en particulier ou concernant la capacité de l'indice composé S&P/TSX ESG de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre S&P Dow Jones Indices [et S&P Global ou ses sociétés affiliées] et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada en ce qui concerne l'indice composé S&P/TSX ESG est l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice et de certaines marques de commerce, marques de service ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants de licence de tiers. L'indice composé S&P/TSX ESG est déterminé, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices ou S&P Global ou ses sociétés affiliées sans égard à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou au Fonds indiciel composé S&P/TSX ESG de l'Équitable. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou des propriétaires du Fonds indiciel composé S&P/TSX ESG de l'Équitable dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice composé S&P/TSX ESG. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à la détermination des prix et de la quantité du Fonds indiciel composé S&P/TSX ESG de l'Équitable ou du calendrier d'émission ou des ventes du Fonds indiciel composé S&P/TSX ESG de l'Équitable ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le Fonds indiciel composé S&P/TSX ESG de l'Équitable doit être converti en espèces ou racheté, le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du Fonds indiciel composé S&P/TSX ESG de l'Équitable. Il n'y a aucune garantie que les produits de placement qui reposent sur l'indice composé S&P/TSX ESG suivront le rendement de l'indice avec exactitude ou génèrent des rendements de placements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre à même un indice ne constitue pas une recommandation de S&P Dow Jones Indices d'acheter, de vendre et de détenir de tels titres, ni ne constitue un conseil en placement. NI S&P DOW JONES INDICES NI S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'INTÉGRALITÉ DE L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX ESG OU TOUTE DONNÉE LIÉE À CET ÉGARD OU TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT TOUTE COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT PAS ASSUJETTIES À DES DOMMAGES OU RESPONSABILITÉS POUR TOUTE ERREUR, TOUTE OMISSION OU TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER OU DES RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, PROPRIÉTAIRES DU FONDS INDICIEL COMPOSÉ S&P/TSX ESG DE L'ÉQUITABLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX ESG OU EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE À CET ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOWN JONES INDICES OU S&P GLOBAL ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QU'ELLE SOIT NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE OU DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE. AUCUN TIERS N'EST BÉNÉFICIAIRE DE QUELQUE ENTENTE OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, AUTRE QUE LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE TIERS DE S&P DOW JONES INDICES.